



Session 1 : Quelle place pour la montée en gamme et quelle répartition de la valeur ?



Session 1 : Quelle place pour la montée en gamme et quelle répartition de la valeur

- 🌱 **Introduction : Bref rappel des travaux du GT2 sur ces deux sujets**
- 🌱 **1. Etat des lieux de la segmentation et montée en gamme dans les filières agroalimentaires françaises**
 - Etat de la segmentation dans les filières agro-alimentaires (Amandine HOURT et Yves TREGARO, ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire)
 - Place et devenir du bio dans le contexte d'inflation (Marine RAFFRAY, Chambres d'Agriculture France)
- 🌱 **2. Avancées et limites des loi EGalim comme levier d'actions pour mieux répartir la valeur au sein des filières alimentaires**
 - Principales manifestations observées de la contractualisation renouvelée par EGalim (RMT GT2)
 - Intérêts et limites des lois EGalim en matière de répartition de la valeur et de transmission des prix dans un contexte d'inflation (Quentin MATHIEU, Coopération Agricole).



Bref rappel des travaux du GT2 « Organisation et multi-performance des filières alimentaires »

Deux axes thématiques:

-  Répartition et création de valeur : premiers effets de la loi EGAlim,
-  Enjeux de l'information et de la numérisation dans les filières.

Travaux conduits sur le thème de la création et répartition de la valeur :

-  Compréhension et évaluation des principaux effets de la loi EGAlim :
 -  Effets de l'encadrement des promotions et relèvement du seuil de revente à perte,
 -  Evaluer l'usage et l'audience des indicateurs de marchés et de prix de revient,
 -  Contractualisation renouvelée entre les maillons production et transformation,
-  Etat des lieux de la démarcation/segmentation amont dans les filières alimentaires :
 -  Tour d'horizon des principales filières,
 -  Regard transversal sur la segmentation/démarcation,
 -  Des questions nouvelles sur la démarcation/segmentation face au mur de l'inflation.



Redistribution des volumes dans les démarches de production

🌱 Développement des segments à surcoûts modérés

Volumes Indicatifs en 2019 (%)				
Bio (surcoûts modérés pour herbivores / forts pour monogastriques)	AB 2%	AB 1%	AB 2%	AB 4%
Différencié (surcoûts significatifs)	Free Range 0% Label Rouge 16%	Litière, accès à l'extérieur, 1%	Haut de gamme, AOP 1%	Lait et produits laitiers AOP 10%
Différencié (surcoûts modérés)	Certifié > Standard + 7%	Standard + (densité moindre, sans OGM, sans antibiotiques, mater lib...) 18%	Vaches et génisses allaitantes 39%	Laits territorialisés et démarqués (montagne, pâturage, local, sans OGM) 6%
Conventionnel	Standard (+ grand export) 74%	Standard 80%	Réformes laitières + JB 59%	Réglementaire + France Terre de Lait 80%